

Toulouse le 15/06/2021

COMMUNIQUÉ

Double peine pour les personnes à la rue en situation de handicap

Fatiha et son fils Razek sont accompagnés par la Case de Santé depuis 4 ans et vivent dans des conditions d'hébergement indignes. Razek est âgé de 18 ans et présente un handicap lourd nécessitant des aides au quotidien et un fauteuil roulant pour se déplacer. Razek relève d'une Maison d'Accueil Spécialisée. Les demandes ont été faites via la MDPH, mais l'attente est longue. Après 3 mois de vie à la rue et dans des parkings souterrains, la famille finie par être prise en charge dans une première chambre d'hôtel en 2017, à défaut d'être orienté vers une structure d'hébergement d'urgence adapté à la composition de la famille et aux besoins de Razek. Ils changeront en tout 7 fois d'hôtel en 4 ans.

Ils ont passé plus de 2 ans dans une petite chambre d'hôtel non adaptée ni conforme aux besoins d'une personne handicapée. Elle est accessible uniquement avec une rampe extérieure obligeant Razek à ramper dans les escaliers de l'entrée voir sur les quatre étages accédants à la chambre, puisque l'ascenseur tombait systématiquement en panne. La chambre était en outre infestée de punaises de lit pendant plusieurs mois.

Nous avons alerté les partenaires et travaillé avec eux pour trouver une solution d'hébergement adaptée, mais sans succès. C'est finalement suite à des travaux programmés dans leur hôtel que Fatiha et Razek ont pu bénéficier d'une nouvelle chambre d'hôtel en mars 2021.

Cette nouvelle chambre en rez de chaussée est certes plus accessible, pour autant, elle est loin d'être adaptée aux besoins de Razek : le lit étant trop petit, il est obligé de dormir par terre, manger par terre, la taille de la chambre ne permet pas de circuler en fauteuil roulant, il n'y a pas de cuisine pour préparer des repas adaptés aux besoins de Razek et les soins d'hygiène sont difficilement réalisables dans cet espace. Le quotidien est un parcours du combattant et la famille est à bout comme l'exprime Razek : « Je suis obligé de prendre des médicaments pour dormir. Je suis un handicapé, je ne suis pas fou, c'est l'hôtel qui m'a rendu fou ».

Cette situation dure depuis trop longtemps, et impacte considérablement l'état de santé de Razek et celui de sa mère. Les médecins qui accompagnent Razek ont pu en attester auprès des pouvoirs publics en charge de la question de l'hébergement d'urgence. La DDTES (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) est donc informée de cet état de fait et aucune solution n'est proposée à ce jour.

La Case de Santé dénonce les conditions d'hébergement de Razek et de sa famille. Nous sommes un lieu de santé et d'accès aux droits. Nous constatons au quotidien les conditions de vie indignes faites à des personnes dont on bafoue les droits, au mépris de leur état de santé et des conséquences de ces conditions de vie sur leur santé.

« Comment traite t-on en France les handicapés, on dit que c'est une priorité mais ce n'est pas vrai » nous déclare Razek. Leur colère est légitime et elle n'est pas isolée, d'autres familles sont dans la même situation. Elles se sont organisées en collectif pour visibiliser la situation des personnes en situation de handicap en hébergement d'urgence.

La DDTES doit prendre ses responsabilités et proposer un hébergement d'urgence adapté à Razek et sa famille et à toutes les personnes en situation de handicap dans la même situation.

La Case de Santé